

Une question se pose aujourd'hui avec de plus en plus d'acuité : pendant combien de temps l'Europe – ou du moins, les principaux pays d'Europe – peut-elle demeurer à l'écart de ces échanges dynamiques entre l'Asie et les Amériques. Déjà, certains indices permettent de penser que l'Europe est consciente du risque d'isolement pouvant découler d'événements qui se produisent en dehors de son territoire – ce qui pourrait expliquer ses démarches récentes visant à explorer les moyens d'établir une association économique plus étroite avec le Mercosur, association qui voit au-delà de ce qui est offert sous le régime de la nouvelle Organisation mondiale du commerce.

Maintenant que le Canada s'est engagé à rechercher le libre-échange, d'abord avec l'Amérique latine, puis avec une bonne partie des pays d'Asie, les barrières commerciales qui subsistent avec l'Europe apparaissent de plus en plus anormales. D'autant plus que l'Europe est un important partenaire commercial, et que ce partenariat ne se résume pas à de simples échanges traditionnels de produits et de services, mais constitue plutôt un réseau de plus en plus complexe d'investissements et d'échanges technologiques transatlantiques.

Il est évident que le régionalisme a contribué à propulser à l'avant-scène les questions commerciales, d'une manière et à un rythme qu'il n'aurait pas été facile d'atteindre dans le cadre traditionnel du GATT, mais, en toute logique, nous devons nous demander où nous conduiront toutes ces avenues différentes. L'expansion rapide de l'ALENA, de l'APEC et de l'Union européenne marque-t-elle le triomphe du régionalisme? Ou cette expansion nous indique-t-elle que les blocs régionaux doivent finir par converger vers un ordre commercial plus global? Sommes-nous en train de comprendre que les entreprises internationales actives sur les marchés mondiaux devront, tôt ou tard, obéir à des règles internationales? Pouvons-nous tous intensifier et accélérer le mouvement en faveur du libre-échange – et soutenir la dynamique de la libéralisation concurrentielle – tout en évitant le caractère restrictif inhérent aux blocs régionaux?

Dans un avenir qui n'est pas très éloigné, le moment viendra où nous serons confrontés à la question de savoir comment réagissent les blocs régionaux et comment l'on pourrait orchestrer une convergence éventuelle dans le contexte du chevauchement des règles ou des structures. Dans un monde idéal, tous les chemins nous ramèneraient à l'Organisation mondiale du commerce – c'est d'ailleurs l'objectif que poursuit le Canada. Mais pour l'instant, il n'est probablement pas réaliste de présumer que la centaine de membres que compte cette Organisation pourraient, à l'unisson, se libéraliser suffisamment pour rattraper les blocs régionaux; il serait tout aussi irréaliste de penser que les blocs régionaux pourraient volontairement s'ouvrir au reste du monde rien qu'en adoptant la règle de la nation la plus favorisée. De telles initiatives ne réussiraient pas à régler la